

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
 Edition quotidienne, par an..... \$3.00
 Edition hebdomadaire, par an..... 1.00
 Invariablement payable d'avance.
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
 Six lignes, première insertion.... \$0.50
 Chaque insertion subséquente.... 0.19
 Chaque ligne en sus, première ins. 0.08
 Chaque ins. subséquente, p. ligne.. 0.04

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 15 AOUT 1882.

LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

(Suite.)

Son premier mouvement fut de saisir le couteau placé devant lui sur la table, et de s'élançant pour frapper Philippe Talbot, mais plusieurs personnes se précipitèrent entre le jeune homme et le vieillard, et formèrent une muraille vivante qui les empêcha de se rejoindre.

La Morlière se débattait avec une fureur indicible entre les mains qui l'enlaçaient, et criait d'une voix à peine distincte, en essayant ses lèvres sanglantes, déchirées par les fragments du cristal :

—Laissez-moi ! laissez-moi ! je veux le tuer ! j'en ai le droit...

On lui maintint les bras et on parvint à lui arracher son couteau.

Se voyant désarmé, il se calma tout à coup, et on l'entendit murmurer, comme se parlant à lui-même :

—C'est bien... Je le tuerai demain.

Cette confusion et ce brouhaha du réent quelques minutes ; puis Philippe Talbot rentré complètement en possession de son sang-froid, domina le tumulte et dit d'une voix ferme et sonore :

—Je vous demande pardon à tous de ce qui vient de se passer... j'aurais dû me souvenir de ce que je devais à

mes hôtes, et, par respect pour eux, remettre à plus tard le châtiement d'une insulte impardonnable... je n'ai pas été le maître de moi-même... j'ai eu tort... encore une fois recevez mes excuses, et songez que certains outrages rendent impuissante la volonté la plus forte...

Un silence général accueillit ces paroles.

Philippe Talbot continua :

—Monsieur de La Morlière, je me tiens pour offensé mortellement, et j'exige de vous une prompt réparation.

—Je pourrais discuter l'offense... répliqua le chevalier avec ironie, je pourrais soutenir que la main qui frappe répondant à une parole de gentilhomme par une violence de laquais, constitue la seule et véritable insulte... je pourrais réclamer le choix de l'arme et du jour, le choix de l'heure et du terrain... Mais tout m'est égal pourvu que je me venge et que ma vengeance arrive vite !... Soyez donc l'offensé, monsieur Talbot de La Boisière, j'y consens !... j'accepte d'avance ce que vous déciderez, pourvu que vous ne me fassiez point languir...

—Soyez tranquille, dit le vieillard, vous ne languirez pas... je choisis l'épée.

Les yeux du chevalier étincelèrent.

—Va pour l'épée !... murmura-t-il.

—Nous nous battons demain, continua Talbot.

—J'y compte !...

—Au bois de Vincennes...

La Morlière fit un signe affirmatif.

—A huit heures du matin, poursuivait le vieillard, et le lieu du rendez-vous sera la grille la plus proche du pavillon du garde, du côté de Saint-Mandé...

—C'est ente ndu... dit le chevalier.

Philippe Talbot se tourna vers Lascars, et vers un autre gentilhomme, qui se trouvaient l'un et l'autre à côté de lui.

—Monsieur le baron de Lascars, monsieur le comte de Guibray, leur demanda-t-il, me ferez-vous l'honneur de me servir de témoins ?

—Oui, certes, et de grand cœur !... répondirent à la fois Roland et M. de Guibray.

—Merci, messieurs... je n'attendais

pas moins de votre bienveillante courtoisie.

La Morlière prit à partie deux jeunes gens et leur adressa la même requête. Tous deux accueillirent cette demande par un refus, dans la crainte bien naturelle de paraître prendre parti contre l'hôte à la table duquel ils s'asseyaient un instant auparavant.

Philippe Talbot comprit le motif de ce refus et il en apprécia toute la délicatesse.

—Acceptez, messieurs, dit-il, c'est moi qui vous en prie... bien loin de me blesser, vous me ferez honneur... je serai certain, du moins, de trouver une loyauté parfaite chez les témoins de mon adversaire...

—Puisqu'il en est ainsi, monsieur, répliqua l'un des jeunes gens, nous nous mettons avec empressement aux ordres du chevalier de La Morlière...

Aussitôt que les préliminaires d'une rencontre pour le lendemain furent arrêtés, les convives, n'ayant plus rien d'immédiat à apprendre, et convaincus qu'après ce qui venait d'avoir lieu, la fête ne pouvait se prolonger, se retirèrent rapidement et silencieusement, et au bout de quelques minutes l'hôtel de la rue Culture Sainte Catherine n'avait d'autres hôtes que le maître de la maison, le baron de Lascars, le comte de Guibray, et mademoiselle Hermine.

LII.

LA VEILLÉE DES ARMES.

L'entretien devint alors sérieux.

Il fut convenu que les deux témoins arriveraient le lendemain matin, à sept heures précises, à l'hôtel de la rue Culture Sainte-Catherine, pour de là se rendre à Vincennes dans le carrosse de Philippe Talbot.

Il fut convenu en outre que le comte de Guibray amènerait avec lui son chirurgien, qui se trouverait ainsi sur le terrain, prêt à faire un premier pansement en cas de blessure grave.

M. de Guibray prit ensuite congé du vieillard, qui dit à Roland :

—Mon cher baron, si rien ne vous presse, voulez-vous me consacrer une heure encore ?...

—J'allais vous demander la permission de ne pas vous quitter si vite... répondit Lascars.

—Ah ! murmura Philippe, vous êtes bien un ami véritable ! pourquoi vous ai-je connu trop tard !...

Les deux hommes passèrent dans la chambre à coucher du vieux Talbot, qui se laissa tomber sur un siège avec accablement et reprit, au bout de quelques minutes de silence :

—Vous voyez combien j'avais raison de vous dire, au moment de votre arrivée, que ce chevalier de La Morlière m'était grandement suspect et qu'il me semblait voir en lui un ennemi... Ce n'était que trop vrai, vous venez d'en avoir la preuve... mais d'où provient sa haine ?... voilà ce qu'il m'est impossible de m'expliquer !... j'ai beau chercher... ma raison s'y perd...

—Vous comprenez, mon ami, répliqua Lascars, qu'il m'est parfaitement impossible de vous venir en aide sur ce point... il est certain pour moi, d'après votre conduite, que les paroles du chevalier renfermaient une insulte bien grave et bien impardonnable, mais je ne puis deviner quelle est cette insulte...

—Parce que vous ne savez rien du passé... dit Philippe Talbot, vous ignorez même, peut-être, que j'avais un frère...

—Je l'ignorais, j'en conviens... mais je serais tout prêt à jurer sur l'honneur que vous n'avez point eu, vis-à-vis de ce frère, la conduite... un peu cruelle, dont a parlé le chevalier...

—Ne jurez pas ! répondit Philippe d'une voix sombre, les accusations de ce misérable La Morlière ne sont point sans fondement... ma conscience m'a reproché plus d'une fois d'avoir été, sinon cruel, du moins inexorable... Je fus coupable, peut-être, mais je puis faire valoir pour ma défense des excuses

qu'aucun homme juste ne refuse d'admettre...

Un étonnement très-bien joué se peignit sur le visage de Lascars.

—Mes paroles vous surprennent, continua le vieillard ; elles vous alarment sans doute et déjà vous craignez d'avoir prêté trop légèrement votre appui à une mauvaise cause...

Lascars fit un geste pour protester.

Philippe Talbot reprit vivement :

Je ne veux pas qu'il reste dans votre esprit un soupçon, un doute, un nuage... je vais me confesser à vous... écoutez-moi, mon ami, et soyez mon juge...

—Je serai pour vous l'auditeur le plus attentif... murmura le baron, mais je n'ai ni le droit, ni la volonté de juger vos actions...

Philippe Talbot, sans tenir compte de ces derniers mots, commença le récit des faits que nous avons entendu Pauline raconter à Lascars pendant la promenade nocturne à laquelle nous avons assisté.

—En m'enlevant le bonheur de ma vie, mon frère Georges n'avait-il pas brisé lui-même les liens qui nous unissaient ? N'étais-je pas délié de tous devoirs vis-à-vis de ce frère devenu mon ennemi ?...

Telle fut la conclusion du récit de Philippe... Telles furent les interrogations adressées par lui à Lascars.

Ainsi mis en demeure, ce dernier évita de se prononcer d'une façon formelle en ces questions délicates. Sa réponse, volontairement un peu vague, ne fut ni une absolue ni un blâme.

—Si les torts que vous vous reprochez sont réels, dit-il en terminant, ils ne relèvent que du tribunal de votre conscience, et personne au monde n'a le droit de vous les jeter au visage...

L'agression du chevalier de La Morlière est donc inqualifiable, et le châtiement de ce lâche insulteur sera juste...

—Ainsi, demanda Philippe Talbot, personne avec hésitation, vous m'estimez encore ?...

—En pouvez-vous douter ?

—Vous ne regrettez pas d'être mon témoin ?...

—Je considère comme un honneur la marque de confiance que vous m'avez donnée en vous adressant à moi...

—Ah ! s'écria le vieillard, vos paroles me font du bien !... elles me soulagent d'un grand poids !... j'étais découragé tout à l'heure... sans espoir et sans volonté... maintenant la confiance et l'énergie me reviennent... je veux vivre !... je défendrai ma vie, et je la défendrai bien, je vous jure !... Savez-vous si le chevalier de La Morlière est un adversaire redoutable ?...

—Je l'ignore... répondit Lascars avec un merveilleux aplomb de men songe...

Et il ajouta :

—Selon toute apparence il possède la fougue de la jeunesse, mais l'expérience et le sang-froid doivent lui manquer absolument.

—J'étais jadis un brillant tireur... reprit Philippe Talbot, l'épée à la main je ne craignais personne et je l'ai prouvé dans plus d'un duel... mais, depuis ce temps, les années sont venues...

—Elles ont glissé sur vous sans laisser leur empreinte... répliqua Lascars ; vous êtes fort et droit comme un chêne et vos muscles sont plus que jamais d'un acier de fine trempe...

—C'est vrai, fit le vieillard en souriant, la machine est solide encore, mais faute d'exercice la main se rouille, vous le savez aussi bien que moi...

—Il est facile de la dérouiller... vous avez des fleurets, à l'hôtel, sans doute...

—J'ai des fleurets et des épées de combat...

—Je vous propose un assaut de quelques minutes...

—J'accepte avec empressement...

(A continuer.)

COLLEGE ST. JOSEPH DE MEMRAMCOOK N.-B.

Cet établissement est sous la direction des religieux de la Congrégation de Ste. Croix. Les matières qui y sont enseignées forment deux cours distincts : le cours commercial, qui se donne en anglais comprend aussi la classe d'affaires, et le cours classique. Cette institution très agréablement située dans la belle vallée de Memramcook, près de la station de l'Intercolonial portant le même nom, offre des avantages uniques à nos jeunes canadiens-français qui désirent apprendre l'anglais.

Conditions d'admission :

Pension, pour l'année scolaire de dix mois..... \$90.00
 Blanchissage et raccommodage..... 15.00
 Lit et garniture..... 15.00
 Piano..... 25.00
 Violon..... 10.00
 31 juillet 1882—1m

COLLEGE MONTMAGNY ST. THOMAS.

La rentrée des pensionnaires aura lieu Mardi le 5 Septembre. Le but du cours d'études qui est très pratique est de former de jeunes gens pour la finance et le commerce; en conséquence, on porte une attention particulière à l'enseignement du calcul et l'anglais.

CDE. DUFRESNE, Principal.

3 août 1882—1mp

AVIS.

Chemia de fer Intercolonial.

Jusqu'à nouvel avis, pour l'avantage des gens d'affaires de Québec qui désirent passer leur dimanche aux eaux sans déranger leurs heures ordinaires de bureau, un train d'excursion partira de la Pointe Lévis tous les samedis à 1.20 p.m., pour Cacouna, et les lundis laissera Cacouna à 6 heures a.m. pour arriver à la Pointe-Lévis à 9.45 heures a.m.

Des billets de retour de première classe seront donnés à Québec et à la Pointe-Lévis pour toutes les stations entre Québec et Cacouna, à moitié prix.

D. POTTINGER, Surintendant général.

Québec, 12 juillet 1882.

La Beurrerie centrifuge de la Beauce

Ecole modèle de Laiterie pour la province de Québec.

Offre en vente du beurre de qualité supérieure fabriqué au moyen du système centrifuge danois par lequel la crème est instantanément séparée du lait doux et de suite convertie en beurre.

S'adresser à G. & C. HOSSACK, Epiciers Québec, ou à S. M. BARRE, Ex-élève de l'Ecole Royale de Laiterie au Danemark.

Chef de Laiterie, Ste. Marie, Beauce.

15 juillet 1882—1mp

EAU DE FLORIDE

"NONPAREIL"

Un parfum des plus odorants et des plus rafraichissants,

Aussi exquis pour la toilette que pour les bains et la chambre d'un malade.

PETITES BOUTEILLES : 25 c.

A vendre en gros par

LYMAN FILS & Cie, MONTREAL.

16 mai 1882.

SEL! SEL! SEL!!

EX "TIVOLI"

6,000 SACS GROS SEL DE LIVERPOOL
 500 SACS SEL FIN

EX "MELMERBAY"

4,500 SACS GROS SEL

A bas prix.

EN RADE OU A TERRE.

J. B. Renaud & Cie.

72 a 82, Rue St. Paul,

11 août 1882.

EXPOSITION

PROVINCIALE Agricole et Industrielle

A MONTREAL

Du 14 au 23 Septembre prochain

\$25,000 OFFERTS EN PRIX

Terrain spacieux et basses magnifiques pour l'exposition n des animaux, manufactures, instruments d'agriculture et de machines en opération.

L'exposition s'ouvrira le 14 septembre; les animaux n'arriveront que le 18, date après laquelle l'Exposition sera au grand complet.

Les compagnies de chemins de fer et de bateaux à vapeur ont réduit leurs prix pour cette circonstance.

Les exposants sont priés de faire leurs entrées le plus tôt possible.

Pour liste de prix, formules d'entrée et toutes autres informations, s'adresser aux sous-signés: GEO. LACLERE, Secrétaire S. C. STEVENSON, conjoints No. 76, rue Saint Gabriel, Montréal.

31 juillet 1882—q&n

Cie. DE SACHETS NOTMAN

Comme si favorablement pendant longtemps sous le nom de Compagnie de Sachets Holman.

Ces sachets ont subi l'épreuve de plusieurs années d'essai et des milliers de personnes qu'on regardait comme incurables se réjouissent maintenant d'avoir acquis par leur usage un regain de santé et de force.

Le "traitement absorbant" par la seule application externe de sachets et d'emplâtres médicamenteux, guérit presque toutes les maladies.

Sachets réguliers pour le foie et l'estomac..... \$2.00
 Sachets spéciaux " pour les poumons..... 3.00
 " pour les rognons..... 3.50
 Emplâtres absorbants pour les douleurs 0.50
 Bains absorbants pour le rhume, la fièvre, etc..... 0.25

Sachets et emplâtres expédiés promptement par la maille, avec les informations nécessaires, sur réception du prix.

Demandez des brochures. Sachets de toutes grandeurs et renseignements gratuits à l'agence de Québec, 31 rue St. Stanislas, ci-devant occupé par M. P. Cummins, médecin vétérinaire.

29 juillet 1882—1mp

EN RECEPTION

Ex : Brig Alice Roy :
 100 Tonnes Sirop Porto Rico de qualité supérieure.

Ex : Barque Adah E.
 200 Tonnes Sirop Barbades.
 Ex : Brig : Little Anny.
 200 Tonnes Sirop Trinidad.

LECLERC & LETELLIER

48 Rue St. Paul Québec, Entrepôt : Rue St. André.

N. B.—Toujours en mains, un assortiment d'Épicerie des plus complets.

7 juillet 1882—3m

GEOGRAPHIE

ET Recueil d'exercices EN ANNEXE A L'ARITHMÉTIQUE

No 1 ET No 2

DE

F. X. TOUSSAINT

LA GÉOGRAPHIE de F. X. TOUSSAINT a été revue et corrigée, et contient tous les changements survenus jusqu'à la présente année.

"RECUEIL DE PROBLÈMES, DE DEVOIRS ET DE CONCOURS," ayant pour but de faciliter l'enseignement de l'Arithmétique aux enfants et aux élèves des classes plus avancées.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique. En vente chez tous les libraires de la Province de Québec.

F. X. TOUSSAINT.

8 août 1882—3s

FEUTRE A TAPIS.

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN POUR PLACER SOUS LES TAPIS

OFFERT A

TRES-BAS PRIX

J. & W. REID

RUE ST. PAUL.

mai 1882.

ANNONCES NOUVELLES.

Servant demandé.
On demande—Alph. Poulin.
On demande 500 hommes—W. Dohrny.
Logement demandé.
Collège industriel de St. Michel—Amédée Tanquay.
Avis aux entrepreneurs—F. H. Ennis.
A vendre à la librairie A. T. Garant.
Livres d'écoles, cartes géographiques, etc.—Librairie Contemporaine.
Nouvellement reçu—A. F. E. Darveau.
Les touristes—Fyfe & Leitch.
Apprenti demandé.
Ligne Allan—Allan, Rae & Co., Agents.
Sel ! Sel ! ! Sel ! !—J. B. Renaud & Co.
Exposition—S. C. Stevenson.
Avis important—Librairie Contemporaine.
Ligne de la Malle Royale—A. Gaboury.
Avis—D. Pottinger.
Vêtements d'été—Glover, Fry & Co.

QUEBEC,

MARDI, 15 AOUT 1882

NOUVELLES DU JOUR.

L'hon. M. Blanchet a été élu par acclamation hier dans le comté de Beauce. Ses nombreux amis seront heureux d'apprendre cette nouvelle.

La nomination se fera demain dans le comté de Terrebonne.

Les arbitres dans l'affaire de Duncan McDonald vs. le gouvernement provincial, viennent de régler le litige en accordant au demandeur la somme de \$137,903.

Nous publions ci-dessous l'adresse de l'hon. M. Chapleau aux électeurs de Terrebonne. On la lira avec beaucoup d'intérêt.

COMTÉ DE TERREBONNE.

ADRESSE DE L'HON. M. CHAPLEAU A SES ÉLECTEURS.

Messieurs les Électeurs,

Vous avez appris que j'ai laissé le gouvernement de Québec pour faire partie de celui d'Ottawa. Quoiqu'il m'en ait coûté de laisser le poste enviable de premier ministre de ma province, j'ai cru cependant devoir céder à l'invitation qui m'était faite pour la troisième fois de devenir l'un des membres du Conseil privé de Sa Majesté en Canada, pour des raisons personnelles et des raisons publiques qu'il est de mon devoir de vous communiquer. Les raisons qui me concernent personnellement sont connues de tous. Ma santé ne me laisse guère en état de faire face aux innombrables occupations et aux anxiétés continuelles qui semblent parfois devoir écraser le chef d'un gouvernement. D'un autre côté, désirant faire de la politique la carrière de toute ma vie, j'ai compris qu'il me restait encore infiniment à apprendre, et j'ai cru qu'en servant sous les vétérans d'Ottawa, je pourrais, tout en étant relevé d'une immense responsabilité, acquérir une efficacité et une expérience dont mon pays et mes électeurs pourraient bénéficier plus tard.

Depuis que j'ai obtenu de vous l'insigne faveur de vous représenter, je n'ai jamais perdu de vue qu'en osant recueillir, comme votre député, la succession des Lafontaine et des Morin, j'assumais une tâche bien lourde, et cette idée constante m'a encouragé et soutenu dans les travaux pénibles de la politique; et m'a forcé de redoubler d'efforts et d'attention pour réussir, en rendant quelques services à mon pays, à perpétuer le prestige qui s'attache au comté de Terrebonne. Mon ancien collègue dans la représentation du comté, l'hon. M. Masson, a pu, mieux que moi, soutenir ce prestige par une brillante carrière, qui n'est je l'espère que suspendue, et je me sens grandement honoré d'être appelé à lui succéder dans les conseils de la nation à Ottawa.

Pour moi cette évolution est l'accomplissement du programme que je me suis imposé en votre présence en 1867. Il fallait commencer par le développement de nos ressources; et c'est dans la législature de Québec que ce premier travail devait s'opérer. Colonisation, agriculture et chemins de fer, voilà les trois grands éléments que j'ai

voulu donner pour base à la politique provinciale. Le comté de Terrebonne a retiré de la mise à exécution de ce programme la part qu'il méritait, et je suis heureux de pouvoir dire que j'ai mis la main à tous les progrès qui se sont opérés chez vous, et que je laisse derrière moi une législation qui en assure le futur développement. Connaissez les talents et le patriotisme de celui qui semble désigné pour me remplacer à Québec, je ne doute pas que le comté de Terrebonne ne recueille, dans toute leur plénitude, les bénéfices qui peuvent dériver de cette politique éclairée.

C'est du comté de Terrebonne qu'est parti ce grand mouvement de colonisation, qui, franchissant la barrière des Laurentides, va se frayer une route vers le Nord et l'Ouest, et va livrer aux populations futures de nouvelles régions pleines de promesses et d'avenir. Vous avez révélé au pays des ressources inattendues; vous avez agrandi la province de vastes et riches territoires, et de ce comté rayonne, depuis des années déjà, ce mouvement des chemins de fer et de la colonisation qui attire tous les regards sur vous.

Il me semble que, maintenant, mon rôle a moi est de changer de théâtre et de sphère pour continuer l'œuvre commune en vous donnant les moyens de réaliser toutes ces belles espérances et d'utiliser les produits de tout genre que la forêt, le sol et l'industrie naissante accumuleront bientôt dans vos nombreuses gares de chemins de fer. Si c'est Québec qui stimule la production, c'est Ottawa qui règle le commerce; c'est de là que doivent venir les tarifs favorables et les débouchés avantageux. Il ne suffit pas d'avoir des bras vaillants capables de dompter la nature, il ne suffit pas à une population d'avoir de l'intelligence et du courage; il faut que tout s'enchaîne, que tout s'entraide, et que l'homme de la politique complète l'homme du travail en donnant l'essor au commerce et à l'industrie. La demande des produits agricoles s'accroît sur tous les marchés européens; la jeune Amérique est appelée à nourrir les vieux continents qui s'épuisent.

Il faut que le Canada ait sa part d'exportations dans les centaines de millions de piastres qui tous les ans traversent l'Atlantique. Soyons vigilants et soyons unis, et vous verrez que la sagesse de nos chefs, à Ottawa, nous conduira à des résultats de fortune inespérés. Je veux aller à Ottawa pour seconder ces chefs et les encourager de toute la confiance que vous m'accorderez.

Voilà l'industrie qui s'installe chez vous et qui suit vos voies ferrées. Je vois les capitalistes des grandes cités rechercher le comté de Terrebonne pour la création de nouvelles manufactures. Vous assistez à l'inauguration d'une ère nouvelle. J'espère qu'il me sera permis de seconder plus activement ce mouvement et d'attirer plus sûrement les hommes d'affaires vers vos immenses pouvoirs d'eau et vos inestimables richesses forestières et minières.

Et c'est aussi à ce point de vue que s'est placé celui que vous venez d'élire, M. Nantel, lorsqu'il s'est effacé si généreusement pour donner l'avantage au comté de Terrebonne d'avoir un représentant dans le gouvernement d'Ottawa. Occuper un siège de représentant aux Communes, c'est la réalisation de nobles et légitimes aspirations.

Je n'ai pas besoin de vous donner ici de programme politique. En devenant ministre fédéral, j'accepte sans réserve la responsabilité de la position que s'est faite le gouvernement de sir John A. McDonald, et je n'ai qu'un espoir et qu'une ambition: voir le pays profiter longtemps des bienfaits de sa politique libérale et prévoyante et aider dans la mesure de mes forces à continuer et perfectionner l'œuvre commencée.

Cette politique a été discutée et jugée par le pays, par votre comté, dans les dernières élections générales; je ne vous ferai pas l'injure de penser que votre jugement du 20 juin a été donné sans considération sérieuse de votre part.

Vous avez alors affirmé hautement votre appréciation des mesures et des hommes dans l'administration de la chose publique. Franchement vous l'avez dit, franchement je vous en félicite et vous en remercie.

Notre position comme nation sur le continent d'Amérique fait en ce moment l'admiration des vieilles sociétés de l'Europe, comme elle fait l'envie de nos voisins plus forts, plus riches, aussi généreux mais bien moins dotés, que

nous sous le rapport des institutions politiques.

La constitution dont nous jouissons donne à tous une protection égale, elle résout sans violence comme sans arbitraire toutes les complications politiques qui peuvent naître; elle assure la justice la plus impartiale et la plus respectée parce que notre magistrature est la plus indépendante, dans son inamovibilité; elle nous donne la plus grande somme de liberté individuelle et politique.

Notre franchise commerciale est illimitée; de fait nous ne gardons de notre état colonial que le prestige et le bénéfice du haut protectorat de l'Angleterre et la loyauté la plus cordiale à notre Souverain. Et dans ce grand travail d'émancipation graduelle, nous sommes sûrs de nous trouver d'accord avec les sentiments généreux de la nation anglaise. Faire de ses colonies des nations est une mission assez belle pour satisfaire toute la fierté de la Grande-Bretagne.

Soyons satisfaits de notre sort, ayant le droit d'en être orgueilleux, sans vouloir hâter ou forcer un mouvement que la marche naturelle des choses et la destinée de notre nation amèneront plus sûrement et plus efficacement que les efforts des rêveurs qui oublient leur tâche pour s'occuper d'une œuvre qui n'appartient qu'à leurs successeurs.

Nous avons grandi, depuis un demi-siècle, plus que bien d'autres peuples pendant dix générations.

Nous devons cette position, et la rapidité étonnante avec laquelle nous l'avons obtenue, d'abord à la vitalité des races que le pays renferme, ensuite à la sagesse des hommes d'état qui ont dirigé nos destinées politiques, et surtout, disons-le, à cet esprit de foi, à ce sentiment de dignité qui est le véritable esprit public des nations qui veulent vivre et grandir.

Conservons cette foi qui engendre le respect et la confiance dans les hommes qui se dévouent à la direction de la chose publique; gardons nos traditions glorieuses, elles sont encore le meilleur guide comme le plus fécond élément d'émulation pour les jeunes générations qui arrivent.

Vous avez de ces traditions dans votre comté; la province en abonde, le pays en est rempli.

Nous avons, à la tête de nos affaires politiques, un homme éminent dont la personnalité ne déparerait pas les plus grands cabinets politiques de l'Europe. Vous lui avez donné votre confiance entière et durable; vous lui avez gardé par là toute sa force, et il l'a employée pour quintupler la puissance du mouvement politique de notre pays. Vous avez aussi ceux qui ont, depuis des années, donné leurs concours généreux et féconds aux œuvres politiques de ce chef expérimenté; encouragez-les par vos sympathies à continuer leur travail fructueux.

Que les animosités, que les rivalités, que les préférences s'effacent pour ne laisser qu'un seul sentiment, celui d'une émulation fervente dans le service du pays.

Voilà ce que je proclame, voilà ce que je pratique depuis que je suis dans la carrière politique, et, Dieu merci, je n'ai pas l'intention de renoncer à mon programme.

Je l'ai suivi sans m'occuper des fausses représentations, des récriminations, des attaques de toutes sortes dont j'ai été l'objet, et je ne crois pas avoir, par là, perdu aucun des droits que je pouvais avoir à la confiance de mes compatriotes, ni manqué à aucun des devoirs que cette confiance m'imposait.

J'ai cru devoir exprimer mes sentiments dans une lettre aux électeurs du comté, parce que le pauvre état de ma santé m'interdit les fatigues du "husting."

J'ose espérer que vous me continuerez votre confiance, et si Dieu m'accorde le retour de mes forces, les occasions ne manqueront pas où je pourrai m'entretenir plus intimement avec vous, et où nous causerons à cœur ouvert de nos intérêts communs.

Pendant quinze ans que nous avons travaillé ensemble, j'ai tâché de vous rendre, en dévouement et en labeur politique, la confiance que vous m'avez donnée. Pendant ces quinze années il s'est, pour ainsi dire formé entre vous et votre député une communauté d'idées et de sentiments, une solidarité dans l'œuvre déjà faite et pour l'œuvre à accomplir, que je ne voudrais pas voir se briser.

J'ai la prétention de croire que je n'ai pas démerité de vous. A vous de dire si, depuis que je vous représente, votre comté a reculé dans la voie du progrès, s'il a baissé en importance et en considération.

Le verdict que vous allez rendre me dira si je me suis trompé en pensant que vos vœux s'accordent avec les miens, et que nous allons continuer à nous estimer, nous respecter et nous entraider dans le travail du bien pour votre comté et pour notre pays.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre serviteur toujours dévoué,
J. A. CHAPLEAU.

"PICTURESQUE CANADA."

On distribue en ce moment les huit premières livraisons de cette publication.

Vraiment nous ne pouvons dire trop de bien de l'ouvrage. C'est l'un des meilleurs ouvrages illustrés que l'on ait encore publié au Canada.

Les canadiens, au point de vue national, en doivent se montrer fiers. Rarement on a illustré plus fidèlement et avec plus d'art leur histoire.

Le vieux et le nouveau Québec sont illustrés à profusion dans les premières livraisons. Ces illustrations sont pour ainsi dire vivantes, tant elles sont vraies. La couleur locale, la physionomie particulière d'une localité frappe l'œil, et on est forcé de dire: c'est bien ça.

Citons entr'autres la place de la Basilique à Québec durant un temps de poudrière. A notre avis, c'est l'une des meilleures gravures du texte.

Nous regrettons beaucoup que tous les ouvrages qui se publient au Canada ne soient pas illustrés avec autant de perfection.

Les gravures du *Picturesque Canada* sont faites sur acier.

Cette publication coûte le prix aux éditeurs. Ainsi la seule vue de Québec au frontispice de la première livraison coûte \$500.

Les éditeurs ont jeté \$110,000 dans l'entreprise. Mais ils se rattraperont de leur mise de fonds; car il nous semble guère possible qu'on ne souscrive pas à l'ouvrage après l'avoir vu.

Pour les étrangers comme pour les canadiens, la publication est précieuse, car elle leur donne, plus que toute autre, une représentation exacte, vraie, des localités, des costumes et des types du pays.

A part sa valeur extrinsèque, la publication, a pour nous le mérite d'être canadienne et de raconter notre histoire dans le meilleur style comme dans le meilleur esprit.

AFFAIRES D'EGYPTE.

Alexandrie, 14.—On aperçoit aujourd'hui les lieux d'un immense incendie en arrière des positions ennemies à Kingosman.

Constantinople, 14.—Les juriconsultes musulmans que le Sultan consulte fréquemment, sont d'opinion qu'Arabi est rebelle en tant qu'il a désobéi au calife et qu'il peut être traité comme tel sans cérémonie; mais qu'en tant qu'il s'est constitué le défenseur d'un peuple mahométan contre les desseins hostiles des chrétiens, il n'a fait que remplir son devoir de bon musulman et que par conséquent le calife ne peut faire cause commune avec les anglais.

Le sultan peut bien punir Arabi si l'on peut prouver qu'il s'est révolté contre lui, mais il ne peut s'associer à ceux qui veulent écraser en Arabi le défenseur de l'Islamisme. On pense que cette décision des juristes aura une grande influence sur l'action militaire de la Turquie.

Osman, chef de l'état de Borun, dans le Soudan, a envoyé un commissaire à Constantinople pour déclarer au sultan qu'il refusait de le reconnaître comme calife, à cause de sa proposition d'envoyer des troupes pour combattre les Mahométans commandés par Arabi. La déclaration d'Osman a jeté la Porte dans une grande anxiété. L'émissaire retournera avec des instructions secrètes de la Porte. On pense que l'attitude d'Osman sera imitée par les guerriers de presque tous les états le long du Nil.

Les ordres les plus sévères ont été envoyés aux gouverneurs de Beyrouth, Damas et Alep, leur enjoignant de prendre des précautions exceptionnelles pour assurer le maintien de l'ordre et prévenir un soulèvement des indigènes.

Beyrouth, 14.—Les événements qui se passent en Egypte influent considérablement sur la conduite des musulmans de la Syrie. Le moindre incident peut suffire pour allumer l'incendie dans toute la province.

New-York, 14.—Le correspondant du *Herald* à Constantinople télégra-

phie que le sultan s'est exprimé comme suit:

"Les difficultés qui ont surgi de la rupture entre Arabi et le khédivé auraient pu facilement s'arranger si la flotte ne fut pas venue exciter les passions des indigènes et détruire mes plans de réconciliation entre les factions ennemies."

TELEGRAPHIE GENERALE

Paris, 14.—On parle d'un différend survenu entre la France et Madagascar. La reine a prohibé la vente de terres aux colons français, contrairement au traité de 1860. Le consul français a été obligé de faire disparaître son pavillon sur le consulat et de chercher refuge à Tamatoo. On s'attend à une démonstration navale française.

CHOSSES ET AUTRES.

—Dédié aux citoyens Louis Michel, Paule Minck, etc., etc :

"L'Assemblée nationale a eu raison de fermer aux femmes les portes des clubs où elles auraient achevé de perdre les quelques restes de grâce qui les distinguent encore des hommes. Pendant quelque temps, il n'est pas mal qu'il y ait encore deux sexes; plus tard on verra."

Les lignes qui précèdent sont de Léon Gozlan et datent de 1848. Nous les copions textuellement dans le premier numéro du *Journal* que publiait alors Alphonse Karr, en collaboration avec Albéric Second, Théophile Gautier, etc.

—Comme réponse aux quelques erreurs que l'on reproche de temps en temps à l'administration des Postes, nous ne pouvons mieux faire que de rappeler l'anecdote suivante:

Lorsque Roger de Beauvoir fut traduit devant les tribunaux pour se voir défendre de signer désormais ni Beauvoir ni Roger, *Les Guepes* publièrent une spirituelle boutade d'Alphonse Karr qui se terminait ainsi: "Nous voilà donc forcés d'appeler à l'avenir notre ami: Pst, pst."

Roger rit beaucoup de cette plaisanterie.

—J'accepte cette dénomination, dit-il.

Et il paria avec Léon Gatayes qu'une lettre adressée à Monsieur Pst, à Paris, lui arriverait.

Gatayes écrivit la lettre et la jeta à la poste avec la suscription indiquée. Dès le lendemain effectivement, Roger de Beauvoir la recevait.

AUX PETITS-FILS DU MARÉCHAL NEY.

Vers écrits sur l'album de Mme la duchesse d'Elchingen.

Enfants, fils des héros disparus, fils des hommes Qui firent mon pays plus grand que les deux [Romes] Et qui s'en sont allés dans l'abîme, engloutis; Vous que nous voyons rire et jouer tout petits, Sur vos fronts rayonnants la sombre histoire [pèse].

Vous êtes tout couverts de la gloire française! Ah! quand l'âge où l'on pense, où l'on ouvre [les yeux], Viendra pour vous, enfants! regardez vous [à l'aise].

Avec un tremblement de joie et d'épouvante. Ayez toujours leur âme en vos âmes vivante! Soyez nobles, vaillants et loyaux parmi tous, Car vos noms sont si grands qu'ils ne sont [pas à vous];

Tout passant peut venir vous en demander [compte] Ils sont notre trésor dans nos moments de [honte].

Dans nos abaissements et dans nos abandons, —C'est vous qui les portez, c'est nous qui les [gardons].

—La gaité en France ne perdant jamais ses droits, Pif, du *Charivari*, a trouvé dans les affaires d'Egypte ample matière à des légendes et à des croquis piquants.

Pif console d'abord Alexandrie bombardée:

—Comment! vous vous plaignez de la ruine et du manque de travail, quand vous avez toute la ville à ré-bâtir!...

Il explique ensuite la célérité des Anglais à agir:

—Nous nous sommes souvenus de Fontenoy, messieurs les Français: nous avons tiré les premiers."

Puis il assure une situation au Khédivé pour le cas où ce monarque viendrait à perdre sa place dans la bagarre:

"Le Khédivé ayant désormais l'habitude des révolutions, pourquoi, en cas d'inactivité, ne pas le nommer concierge à l'Hôtel-de-Ville?"

Pif aborde ensuite les conséquences intimes de la question:

"Mon mari est retenu à la Chambre... Nous pourrions donc nous aimer encore?"

"Tout cela dépend d'Arabi." Les concours du Conservatoire et les bains de mer ne sont pas oubliés :

"Vous m'avez demandé une audition : pouvez-vous donner des notes élevées?"

"Parfaitement, monsieur... j'étais restaurateur."

Dialogue de plage :

"Comment peux-tu rester trois mois ici?... La mer, toujours la même chose!"

"Les hommes changent!"

Une servante presque chauve, d'un consul anglais M. Stevens, après avoir arrangé les lampes à pétrole, avait l'habitude de frotter ses mains sur sa tête pour les essuyer. Trois mois de ce régime lui procurèrent une luxuriante chevelure noire. M. Stevens essaya le procédé sur des animaux qui avaient perdu leur poil, et rencontra un succès parfait. Le pétrole doit être des mieux raffinés et la tête frottée vigoureusement et vivement avec la paume de la main, six à sept fois à des intervalles de trois jours.

A TRAVERS LA VILLE.

AFFAIRES CIVIQUES.—Il y aura ce soir séance spéciale du Conseil municipal, pour prendre en considération le rapport du comité de la traversée touchant la vente du contrat de la traversée entre Québec et Lévis pour une période de neuf ans.

ACCIDENT.—Nous regrettons d'apprendre que la Soeur Sainte-Croix, supérieure du Bon-Pasteur, s'est fracturé le bras, vendredi, en descendant dans la cour du couvent.

EMIGRATION.—Au nombre des passagers du steamer Peruvian, arrivé d'Angleterre dimanche matin, se trouvaient 57 petites filles et trois petits garçons envoyés par Miss Rye, à l'asile des orphelins, à Niagara, Ontario.

NOUVEAU QUAI.—On a commencé hier la construction du quai de St. François, île d'Orléans. Il aura 600 pieds de long sur et se rendra par conséquent jusqu'à eau profonde. On espère en construire la moitié d'ici à l'hiver.

CONSTABLES ASSAILLIS.—Il paraît que dimanche soir, deux agents de police qui faisaient le guet près d'une maison suspecte, rue Latournelle, afin d'arrêter un malfaiteur, ont été assaillis par une dizaine de vauriens qui les ont fort maltraités. Un citoyen est alors allé chercher du renfort, et l'on a opéré trois arrestations.

ARRESTATION.—L'individu qui avait volé un cheval à M. Trudel, a été arrêté à la Baie St. Paul. Il est de Montréal, se nomme Grenier et n'est âgé que de dix-huit ans.

RÉTABLISSEMENT DE FAIT.—On nous prie de dire que la jeune fille Vaillancour, arrêtée ces jours-ci pour infanticide, ne demeurait pas chez M. Pèpin, au lac Beauport, ainsi que l'a rapporté le Nouvelliste. Elle avait quitté cet endroit il y a trois ans pour demeurer à la ville.

500 HOMMES DEMANDÉS.—Nous attirons l'attention des intéressés sur l'annonce qui porte ce titre.

ACCIDENT DÉPLORABLE.—Lundi de la semaine dernière un pénible accident est arrivé à la Baie du Febvre. Un cultivateur du nom de David Manseau était occupé à charroyer du foin, lorsque tout à coup il tomba en bas de sa charge. Dans sa chute il s'est rompu le cou et n'a survécu qu'environ un quart d'heure.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.—L'hôtel Riverside, à la Malbaie, a failli devenir la proie des flammes, samedi soir. Une lampe est tombée parmi les branches résineuses des sapins qui entourent la véranda de l'hôtel, et en un instant la galerie était envahie par le feu qui s'élançait même jusqu'au toit de l'édifice. Grâce cependant à l'énergie déployée par plusieurs touristes et par le personnel de l'hôtel, on a pu éparquer l'établissement et lui éviter des dommages considérables.

VAURIENS.—Samedi soir, plusieurs individus sont entrés dans une buvette de la rue du Pont, et après avoir fait une consommation ils se préparaient à s'en aller, lorsque le garçon de comptoir leur a rappelé qu'ils n'avaient pas payé. Les vauriens se sont alors rués sur le jeune homme, l'ont terrassé et ont pris la fuite. Une heure plus tard la femme du maître de la maison étant demeurée seule venait de clore l'établissement quand la porte a tout-à-coup cédé sous une

poussée énergique. C'étaient les perturbateurs qui revenaient à la charge. Aux cris poussés par sa femme, l'hôtelier est accouru et a tiré quatre coups de revolver sur les malfaiteurs qui ont pris la fuite sans être atteints apparemment.

COLLISION ET PERTE DE VIE.—La barque Strathay a quitté le port hier après-midi pour Montréal, à la remorque du vapeur Ranger. Arrivé vis-à-vis le Cap Rouge, les machines du remorqueur ont fait défaut et le vaisseau est demeuré immobile, la barque qu'il remorquait donnant contre son arrière qui fut défoncé. Le vapeur ayant l'air de sombrer, on courut aux chaloupes, et dans la précipitation un nommé Zéphirin Lambert, de la paroisse de Ste-Croix, tomba à l'eau et se noya. On a réussi à ramener le Ranger à Québec où il sera radoubé, et le remorqueur Eclipse est allé le remplacer pour conduire la barque Strathay à destination.

C'EST DEMAIN SOIR!—Oui, c'est demain soir que les Québécois pourront entendre, à la Salle Jacques-Cartier, une magnifique causerie donnée par l'honorable M. Mercier. Par erreur nous avons annoncé l'autre jour, que le Septuor Haydn prenait part à cette soirée; cette société musicale, vu l'absence de trois de ses principaux membres, se trouve dans l'impossibilité d'y aller, mais elle sera remplacée par la magnifique bande de musique du 8e bataillon, dirigée avec tant de talent par notre jeune compositeur M. Joseph Vézina.

Mademoiselle Cora Wyse, cantatrice distinguée, MM. Nap. Crépeau, Henri Bédard, P. Laurent et plusieurs autres artistes feront les frais de cette soirée.

Allons donc en foule à la Salle Jacques-Cartier demain soir. Encourageons d'une manière agréable l'œuvre patriotique de la colonisation!—Communiquez.

PLUMÉS!—Samedi soir, un homme dont nous ignorons le nom, a lié connaissance à la gare du chemin de fer du Nord, avec une jeune fille qu'il a menée dîner au restaurant. Après avoir bu plus que de raison, l'imprudent est parti avec la donzelle qui a fait rencontre de sa mère, à quelques pas de là. Tous trois sont alors entrés dans un estaminet où celui que nous appelons P s'est endormi. A son réveil, il s'aperçut qu'on lui avait enlevé la somme de \$150. Il s'est heureusement rappelé que les deux femmes lui avaient dit qu'elles portaient pour Montréal. Il a couru en informer la police, et grâce au télégraphe elles ont été arrêtées à Hochelaga. Elles ont dit se nommer Duverger.

—Dimanche, à l'arrivée du steamer de la malle à Lévis, un étranger qui se dirigeait vers Woodville, Ontario, lia connaissance avec un autre individu de Lévis, se disant marchand de grains et ayant des parents à Woodville, où il se rendait lui-même avec sa femme. Le train du Grand-Tronc était sur le point de partir, et les deux nouvelles connaissances parlaient ensemble de choses et d'autres, quand une troisième personne vint s'adresser au soi-disant marchand de grains, et lui présenta une note de \$150 pour transport du grain qui venait d'être embarqué sur les chars. Notre marchand mit de suite la main à sa bourse et constata qu'il n'avait que \$50 en monnaie, plus des traites de \$100 sur la banque, et comme le porteur de la note de \$150 exigeait de l'argent sonnante, le marchand s'adressa à son compagnon de route pour emprunter de lui les \$100 disant qu'il les lui rendrait à Woodville. Celui-ci ne se fit pas prier et donna au prétendu marchand vingt souverains de \$5, avec lesquels les deux complices décampèrent.

CONSTIPATION.—Employez Les Pilules de McGale, composées d'un extrait des Noix Longues, (prix 25 cents par boîte).

LES TISSUS NERVEUX ET SANGUINS doivent leur condition sanitaire au Phosphore et se désorganisent lorsque la quantité de celui-ci devient insuffisante. Il est aussi indispensable à la conservation des fonctions organiques du corps que l'électricité l'est pour le télégraphe. L'usage du phosphore combiné avec l'Huile de foie de morue, la chaux, le soude, etc., dans l'Emulsion de Putner, en contenant, sous une forme parfaitement digestive et agréable au goût, tous les éléments nécessaires à la santé et à la vitalité du corps, prévient et guérit rapidement toutes les maladies dues à l'insuffisance du phosphore dans le système organique. De là sa valeur inestimable pour les maladies du cerveau, la débilité nerveuse, l'abus de soi-même et les désordres des poumons qui, commençant par la débilité générale causée par la toux, le rhume et les bronchites, finissent par ce grand destructeur du genre humain—la Consommation.

Différentes causes, l'âge avancé, les soucis, la maladie, les désappointements et la prédisposition héréditaire, tendent à rendre les cheveux gris, et chacune de ces causes en détermine la chute prématurée.

L'Ayer's Hair Vigor rend aux cheveux dévenus gris ou fanés leur couleur naturelle, brune, blonde, châtain ou rouge. Il adoucit le cuir chevelu en le nettoyant et en lui donnant une action saine.

Il enlève les pellicules et guérit les affections causées par l'excès des humeurs. Il arrête la chute des cheveux, et produit une nouvelle croissance dans tous les cas où les follicules ne sont pas détruits et où les glandes n'ont pas été affectées.

Les effets en sont incomparables sur les chevelures faibles ou malades, et quelques applications suffisent pour leur rendre le brillant et la vigueur de la jeunesse.

Sûr et inoffensif dans son emploi, l'Ayer's Hair Vigor est sans rival pour la chevelure et spécialement estimé pour le lustré doux et la richesse du ton qu'il donne aux cheveux. Il ne renferme ni huile, ni teinture, et ne déteint pas sur la toile; de plus, il adhère longtemps aux cheveux, auxquels il conserve la fraîcheur et la force.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Cie., Lowell, Mass., E. U., Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens.

MÈRES! MÈRES!!! MÈRES!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. 30 janvier 1882—q&h.

ACHETEZ

Les poètes à l'huile de charbon "Queen"

Pour les pâtisseries, le rôti et la cuisine en général. Pas de cendre. Pas besoin de copeaux. C'est propre, confortable et économique. En vente au DÉPÔT D'HUILE ASTRALE, 56 rue de la Fabrique.

DÉCÈS.

A St. Sauveur, le 15 du courant, Marie Asselin, épouse de M. Pierre Piamondon, à l'âge de 54 ans. Ses funérailles auront lieu jeudi matin le 17, à 8 heures précises. Le convoi partira de la rue Arago No. 67, à 7 heures, pour se rendre à l'église St. Sauveur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces Nouvelles.

Apprenti Demande.

On demande un apprenti typographe. Un qui saurait bien les deux langues serait préféré. S'adresser à l'Événement.

On Demande

Un garçon de comptoir, au Queen Restaurant, coin des rues St. Jean et du Palais. ALPH. POULIN, propriétaire. 15 août 1882.

Servante Demandée.

On a besoin immédiatement d'une servante. S'adresser au No. 153, rue St. Joseph, St. Roch. De bons gages seront donnés. 15 août 1882.

On Demande 500 hommes

Pour travailler sur le chemin de fer Ontario et Québec, au lac Sharbot. Le lac Sharbot est situé à 47 milles au nord de Kingston, sur le chemin de fer Kingston et Pembroke. Gages: \$1.50 par jour. S'adresser sur les lieux ou à W. DOHRNY, Hôtel Henchey. 15 août 1882—2fp

LOGEMENT DEMANDE.

On demande un petit logement de 2 chambres dans un quartier de la ville assez passager. Adresse et conditions par lettre. A. B. Bureau de l'Événement. 15 août 1882—3fp

Apprentis Demandés.

On demande un apprenti bijoutier et un apprenti horloger. S'adresser à JOS. DONATI, 153 rue St. Jean. 29 juillet 1882.

AVIS.

SUCCESSION A. S. HART.

Toutes les personnes qui ont des réclamations, contre la succession de feu A. S. Hart, ou qui lui sont endettées sont priées de présenter leur compte ou de payer au soussigné d'ici au 1er Septembre prochain. P. DESILETS, Exécuteur-Testamentaire. Trois-Rivières, 10 août 1882—1m

VETEMENTS D'ETE

Pour Messieurs et Enfants

Notre assortiment de marchandises susmentionnées est au complet, en tout ce qu'il y a de plus nouveau pour cette saison.

Habilllements de toile pour enfants \$1.25 " " serge " " 2.75 " " tweed " " 3.25 " tricotés (Jersey). Vestes blanches pour Messieurs \$1.85 Habits d'alpacas 1.50 Habilllements complets en tweed 8.00 Vêtements de dessus en soie, mérino et autres pour messieurs. Cravates, bretelles, chemises, collets, poignets, parapluies, etc.

GLOVER, FRY & Cie.

Marchandises D'été

GRANDE REDUCTION. MANTILLES, GILETS, ROBES, MANTES POUR MATIN, CHAPEAUX GARNIS ET NON GARNIS, PARASOLS ET EN-TOUT-CAS.

Nous offrons maintenant les marchandises ci-haut énumérées ainsi que plusieurs autres effets à un avantage réel. 50 pièces d'Étoffes à robes, depuis 9 cts. à 25 cts. la verge. GLOVER, FRY & Cie 11 juillet 1882.

Tessier et Pouliot

AVOCATS (Ancien bureau de la société Suzor et Tessier) No. 15 rue Buade, Québec.

JULES TESSIER, LLB. ALPHONSE POULIOT, AB. LLL. 11 août 1882—1m

MAISON A LOUER

A l'Isle aux Coudres. Une excellente maison de campagne, à l'Isle aux Coudres, comprenant une grande salle, un salon, et cinq chambres à coucher. On y trouvera aussi tout le confort désirable, chevaux, voitures, etc., etc. A des conditions très libérales. S'adresser à THADÉE DÈMEULES, Propriétaire, Isle aux Coudres 27 juin 1882.

AVIS

Toutes personnes endettées envers la succession de feu David Laliberté, en son vivant forgeron et armurier, de Québec, rue St. Paul sont priées de régler sous le plus court délai avec le notaire soussigné. Toutes les réclamations contre cette même succession, devront aussi être envoyées immédiatement à L. P. SIROIS, N.P. 21 rue Couillard, H.-V., Québec, 2 août 1882.

Avis Public

Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans un ordre signé de ma main. JEAN LAVERTU, St. Romuald, New-Liverpool. 2 août 1882—15j

TABOURETS

Pour pianos et harmoniums. Des Tabourets (piano stool) avec vis mobile en fer, dessus en crin, en bois de rose et en imitation parfaite, depuis \$3.00 à \$7.50. Importés par A. LAVIGNE, Importateur de Pianos et Harmoniums, 55 rue de la Fabrique. 29 juillet 1882.

MOULINS A COUDRE

SINGER, WANZER, RAYMOND JEAN ROY, tailleur, Rue Sous-le-Fort. 14 avril 1882—lan

College Industriel de St. Michel.

Les classes s'ouvriront samedi matin, le 2 septembre. L'enseignement renferme toutes les branches d'un cours religieux, commercial, industriel, et pratique. Le principal de l'établissement peut recevoir quelques pensionnaires. Pour informations s'adresser aux soussignés. NAP. LALIBERTE, Ptre., président. AMÉDÉE TANGUAY, principal. 12 août 1882—15j

LIBRAIRIE CONTEMPORAINE

Livres d'écoles, Cartes géographiques en feuilles ou montées sur toile et vernies, Ardoises, Plumes, Crayons, Craie, Encres, Cahiers à devoirs, Papier à devoirs, etc., etc., en gros et en détail et à bon marché, à la Librairie Contemporaine. A. O. RAYMOND, 46 Rue de la Fabrique H.-V. 10 août 1882

SANTE EST RICHESSE



Traitement des Nerfs et du Cerveau, du Dr. E. C. West, spécifique garanti pour l'hystérie, le vertige, les convulsions, les transports, la névralgie, le mal de tête, la prostration nerveuse causée par l'usage des spiritueux ou du tabac, l'insomnie, la dépression morale, le ramollissement du cerveau conduisant à la folie ou par suite à la débilité et à la mort, la vieillesse prématurée, la stérilité, l'incapacité chez les deux sexes, les pertes involontaires et spermatorrhées causées par l'abus moral ou physique. Chaque boîte contient le traitement d'un mois. Une plus ou six boîtes pour cinq piastres; expédition par la malle sur réclamation au prix. Nous garantissons que six boîtes guériront l'importe quel cas. Toute commande accompagnée de la somme de cinq piastres pour la boîte sera remplie et nous y joindrons notre garantie écrite de remettre l'argent à l'acheur si le remède ne le guérit pas—John C. West & Co., seuls propriétaires, Toronto, Ontario. En vente à Québec chez J. J. Veldon, 122 rue St. Joseph, e chez E. Giroux & Frères, 37 et 39 rue St. Pierre—10 août 1882—lan

\$500 DE RECOMPENSE!

Nous paierons la somme de cent-cinquante dollars à quiconque nous fournira le nom d'un individu souffrant de la maladie du foie, dyspepsie, maux de tête, indigestions et constipation que nous ne pourrions pas guérir avec les Pilules Végétales de West pour le Foie, lorsque les directions sont lues à l'écrit. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles portent une enveloppe de sucre. Chaque boîte contenant 30 pilules, 25 cents. En vente chez tous les pharmaciens. Défi—vous des imitations et contrefaçons. Les pilules authentiques sont fabriquées par John C. West & Co., Les fabricants de pilules. Chicago et Toronto. Petites quantités d'essai expédiées gratuitement par la malle sur réception d'un timbre de 3c. 10 août 1882—lan

L. N. BERTRAND & FRERE

Marchands-Quincailliers 117 Rue St. Joseph St. Roch Enseigne de la grande Pelle. EN GROS ET EN DETAIL.

Aux marchands de la campagne!

Nous invitons particulièrement les marchands de la campagne à nous faire visite et à venir profiter des grands avantages que nous offrons. Le public en général nous accordera aussi sans doute une part de patronage que nous nous efforçons toujours de mériter. 20 juillet 1882—6m

LES TOURISTES

Sont respectueusement invités à visiter notre établissement. Soie et velours français, noirs. Gants de Kid 2, 3, 4 et 6 boutons. Gants noirs et de couleurs à la mode que faire. Dentelle de fil. En Valenciennes, Torchon, Maltaise, Point, Honiton, Espagnole et Duchesse. Fichus en dentelle Blanche, Noire, et Crème, Bonnetterie de soie, Evantails, etc. Nous attirons particulièrement l'attention sur les articles pour messieurs. Gants de Kid 2 boutons, Mouchoirs de soie, Collets et Poignets, Chemises, Cravates, Caleçons et Camisoles en soie Mérino et Cachemire. Aussi un grand assortiment de parapluies de soie. On se charge de la confection pour Dames et Messieurs. F. Y. F. & L. RUE DE LA FABRIQUE, Vis-à-vis la Basilique. 3 août 1882.

F. Y. F. & L.

RUE DE LA FABRIQUE, Vis-à-vis la Basilique. 3 août 1882.

LA MAISON DU BON VIN

M. BONNET HOTELIER RUE SAINT NICOLAS, PALAIS, 18 et 20

A le plaisir d'annoncer qu'il vient de recevoir une nouvelle consignment de vin supérieur, et d'un goût exquis, dont les amateurs font depuis longtemps tant d'éloges. N'oubliez pas d'aller lui faire une visite. Les personnes partant pour la campagne trouveront tout à leur avantage de donner leurs ordres à cette maison avant leur départ de la ville. 11 juin 1882—1m

Maison a Louer.

Une bonne maison à deux étages, coin des rues Jupiter et St. Gabriel, quartier Montcalm, tout près du marché Berthelot, à très bonnes conditions. S'adresser à FR. GINGRAS, Epicier, Coin des rues Scott et St. Gabriel. 15 juin 1882.

Ligne de Ste. Anne.

Le vapeur Laurentides, qui fait le trajet entre Québec et Ste. Anne, quittera le quai Champlain tous les jours et tous les dimanches à 6 heures du matin, excepté les mardi et samedi, les mêmes voyages se feront suivant l'heure de la marée. Le public sera servi à bord avec toute la courtoisie possible. Toute société religieuse ou civile qui voudra organiser un pèlerinage pourra louer ce vapeur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine. On a considérablement agrandi ce vapeur, ce qui le rend beaucoup plus confortable. Le 9, le 13, le 15 et le 25 Juillet, le vapeur quittera le quai Champlain à 4 HEURES DU MATIN au lieu de 6 heures. CAPT. ELZÉAR FORTIER. 4 juillet 1882.

The Noon Gun Polka

G EMILE TANGUAY Architecte 38, RUE S. EUSIACHE QUARTIER ST. JEAN.



Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario.

LEONE DE LA MALLE ROYALE ENTRE QUEBEC, MONTREAL, KINGSTON, TORONTO, HAMILTON, ET TOUTS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Les magnifiques Bateaux QUEBEC et MONTREAL, qui voyagent entre ces deux villes, partent régulièrement comme suit: Le QUEBEC, Capt. Nelson, les Mardis, Jendis et Samedis à 5 heures p.m., et le MONTREAL Capt. Roy, les Lundis, Mercredis et Vendredis à 5 heures p.m., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Soré. Les Bateaux du chemin de fer du Nord sont acceptés sur cette Ligne.

Ligne de la Malle Royale

Vapeurs pour le Saguenay, Tadoussac, Cacouana, Rivière-du-Loup et la Malbaie! A partir du 25 courant, les célèbres vapeurs de première classe Saguenay, capt. M. Lesours, St. Lawrence, capt. Alex. Burns, partent du quai St. André tous les jours à 7 heures p.m. et le dimanche à 7.30 p.m. Le Saguenay pour Châteauguay et la Rivière-du-Loup part à 10 heures p.m. Le St. Lawrence pour la Malbaie, les Eboulements, la Malbaie, la Rivière-du-Loup et Tadoussac, les Mercredis et Samedis, à 7.30 p.m. Le St. Lawrence pour la Baie des Eboulements, l'île aux Coudres, la Malbaie, le Cap à l'Aigle (lorsque la chose sera possible) la Rivière-du-Loup, Tadoussac et l'Anse St. Jean. Ces vapeurs se raccrochent à Québec avec les bateaux de la Compagnie de Navigation du Richelieu et d'Ontario, le chemin de fer de la Rivière-du-Loup et du Grand-Tronc, et à la Rivière-du-Loup avec le chemin de fer Intercolonial allant et revenant des Provinces Maritimes et des Etats du Canada. Ils partiront de la Rivière-du-Loup pour le Saguenay à 5 h. p.m. le même jour et pour Québec les Mercredis, Jendis et Samedis à 5 h. p.m. et le dimanche à 7 heures p.m. Billets en vente et cabines réservées au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St. Louis, et au bureau de la Compagnie de Navigation à Québec et à St. Laurent, quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire

Chemin de Fer du Nord

A PARTIR DE JEUDI, 1ER JUIN 1882. Les trains circuleront comme suit:

Table with 4 columns: Destination, Mixte, Malle, Exp's, Train. Lists routes to Québec, Saguenay, Rivière-du-Loup, etc.

Tous les Trains de passagers sont pourvus de Chais-Falaises le jour et de Chais-Dortoirs la nuit. Les Trains du Dimanche partent de Montréal, à 4 h. p.m. Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la Station du Mile-End dix minutes avant qu'ils ne partent.

Bureau Général, 13, Place d'Armes BUREAU DES BILLETS: 22, PLACE D'ARMES, QUÉBEC.

Chemin de Fer Intercolonial 1882—SAISON D'ÉTÉ—1882

Le 3 et après LUNDI, le 3 JUILLET, les Trains marcheront tous les jours. (Les Dimanches exceptés) comme suit: Laisseront la Pointe-Lévis Temps du Temps de Chemin. Québec

Arriveront à la Pointe-Lévis: Québec pour Halifax et St. Jean. 7.30 A.M. 7.1 A.M. Accommodation et Malle. 11.15 A.M. 11.00 A.M. Départ. 7.30 P.M. 7.15 P.M. Arriveront à la Pointe-Lévis: Québec pour Halifax et St. Jean. 8.50 P.M. 8.35 P.M. Accommodation et Malle. 1.10 P.M. 11.55 A.M. Départ. 5.15 A.M. 5.07 A.M. Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendent à leur destination le Dimanche; ceux qui partent de St. Jean et d'Halifax arrêteront Campbelltown. Le char Pullman attaché au convoi qui va de Pointe-Lévis les Mardis, Jendis et Samedis, s'arrête directement à Halifax, et celui qui suit le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, s'arrête à St. Jean.

D. POTTINGER, Surintendant en Chef Bureau du Chemin de Fer, Montréal, N.-B., juin 1882.

Médecine magnétique de Mack



Aliment du Cerveau et des Nerfs. Est un remède sûr, prompt et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau, prostration sexuelle, pertes nocturnes spermatorrhées, faiblesse sexuelle, et impotence générale. Elle répare le système nerveux, réajuste l'intelligence, renforce le cerveau affaibli, et rend une vigueur surprenante aux organes générateurs épuisés. L'expérience de milliers de personnes prouve que c'est un remède inestimable. La médecine est agréable au goût; chaque boîte contient assez de médicament pour deux semaines, et c'est la meilleure médecine et la plus économique. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons envoyer gratuitement sur la demande à n'importe quelle adresse. La MÉDECINE MAGNÉTIQUE DE MACK est vendue par les pharmaciens pour 50 cents la boîte, ou 12 boîtes pour \$5, ou bien sera envoyée franco par la malle, sur réception du montant, en adressant MACK'S MAGNETIC MEDICINE Co., Windsor, Ont., Canada, St. Joseph, et par LAROCHE & CIE., vis-à-vis le Bureau de poste, 30 décembre 1881.

A VENDRE A LA Librairie A. T. Garant No. 6 et 8, rue St. Jean, H.-V., (Presqu'en face de la Banque d'Épargne).

10,000 piés de Moulures dorées, chêne, etc. propres à encadrer des gravures; chaque moulure a 12 piés de longueur, et d'un à quatre piés de largeur. Prix: cinq cents à 5.00 le pié. Cent paires de vases, dans les derniers goûts, propres pour ornement de corallons, et très riches, pour faire un cadeau; prix variant de 50 cts. à quatre piastres la paire. Soixante paires de chandeliers, verre argenté et doré, prix variant de 30 cts. à \$1 la paire; ces chandeliers peuvent très bien convenir pour ornement d'autel. Ensuite, les articles qu'un libraire est censé tenir, tels que livres d'écoles, papeterie, etc., etc. au plus bas prix du marché. Venez et jugez par vous-mêmes. 11 août 1882.

MERES ET NOURRISES EMPLOYEZ LE

Sirup des enfants du Dr Coderre PRÉPARÉ PAR LE

DR CODERRE Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique.

"Le Sirup des Enfants" est préparé avec l'approbation des Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, "Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria." Ce Sirup peut être administré avec la plus grande confiance aux enfants, dans les cas de Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, etc., etc. A vendre partout, prix 25 cts. la bouteille. 1 avril 1882—9m q h

POUR RHUME ET TOUX, INFLUENZA, CATARRHES, BRONCHITES, ASTHME, CONSOMPTION, SCROFULE ET TOUTES LES

Maladies Absorbantes FAITES USAGE DE

L'EMULSION L'huile manquée jamais de guérir toutes les

LA MÈTALÉ DEBILITÉ GÉNÉRALE PAUVRETE DU SANG, ETC.

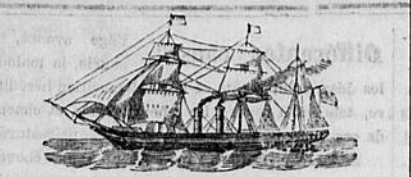
D'huile de Foie de Morue elle est recommandée par la profession médicale, comme une préparation de première classe.

DE PUTTNER VENDUE PAR TOUTS LES DROGUISTES. Prix 50 cents.

Avec Hypophosphites, Etc. N. B.—Afin d'éviter tout malentendu avec nos correspondants, nous les informons que M. C. E. Puttner & Frère ayant cédé leurs droits dans cette Compagnie d'Emulsion, en octobre 1881, notre seule adresse d'affaires est

COMPAGNIE D'EMULSION DE PUTTNER, 86 et 88 Upper Water Street, Halifax, N. E. 13 mars 1882.

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets Canadiennes et des Etats-Unis

1882 Arrangements d'été 1882

CETTE LIGNE se compose des puissants Steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confort, renferment toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Commandants. Lists ships like NUMIDIAN, SARDINIAN, POLYNESIAN, etc.

La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Les Steamers de la Malle de LIVERPOOL, LONDONDERRY et QUÉBEC, partant de LIVERPOOL chaque JEUDI et de QUÉBEC chaque SAMEDI, (arrêtant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les mallets allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant), partiront

Table with columns: Destination, Date. Lists POLYNESIAN, SARDINIAN, CIRCASSIAN, etc.

Prix de passage de Québec: Cabine \$70 et \$80 (Selon les accommodements.) Intermédiaire \$40 Entrepont \$25

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St. Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit: DE HALIFAX.

Table with columns: Ship Name, Date. Lists HIBERNIAN, AUSTRIAN, NOVA SCOTIAN, etc.

Prix de passage entre Halifax et St. Jean: Cabine \$20 Intermédiaire \$15 Entrepont \$6.

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partiront de Québec pour Glasgow:

Table with columns: Ship Name, Date. Lists BUENOS AYREAN, LUCERNE, HANOVERIAN, MANITOBA.

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance. Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau. Connaissements directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, donnés à Liverpool et à tous les ports de mer du continent.

Une allége avec les mallets et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer. Pour autres informations s'adresser à ALLANS, RAE & CIE., Agents.

8 mai 1882.

THÉS! THÉS!! Nous venons de recevoir une consignation considérable de

Thés Noirs, Verts et Japon que nous vendons à 20, 25, 30, 40, 50, 60 cts., et au delà

CAFES JAVA, JAMAICA ET ROYAL BOURBON. CAFÉ DES GOURMETS 1 lb ET 2 lbs. SIROP D'HÉRABLE.

VINS ET LIQUEURS les meilleurs de la cité. TOUSSAINT & FRÈRES, Ancienne maison de M. M. Thibaudeau Frères & Cie. 1 juin 1882.

FAITS DIVERS.

ENTRE-AMOUREUX.—Napoléon Gilbert, dit le Monde de Montréal, employé dans la manufacture de boîtes de M. Esplin, brûlait d'un amour tendre pour une jolie demoiselle de la partie Ouest.

Lorsqu'il se berçait des plus beaux rêves d'avenir, entrevoyant dans un avenir prochain les leurs roses du flambeau de l'hyménée, il rencontra un rival dans la personne d'Alfred Jodoin, qui travaillait dans le même atelier que lui.

Alfred gagna le cœur de la dulcinée et fit manger de l'avoine au premier amoureux. Le serpent de la jalousie entra dans son cœur et y distilla ses plus noirs poisons.

Samedi, à l'heure du dîner, les deux rivaux se rencontrèrent dans une des salles de la manufacture d'Esplin. Ils échangèrent entre eux des propos aigres-doux.

Gilbert calomnia sa belle et lui appliqua des épithètes offensantes. La moutarde monta au nez de Jodoin qui sortit de sa poche un couteau à la lame acérée et en donna deux ou trois coups dans le bras de son rival. Gilbert fit arrêter son agresseur qui fut logé au poste. Trois heures plus tard, il se ravisa et il alla informer la police qu'il retirait sa plainte. Mais il était trop tard. L'affaire a été portée ce matin devant le Recorder qui a renvoyé l'accusé à la cour de police.

HALTE LÀ, GAMINS!—Une grève des vils comiques a eu lieu hier en cette ville, dit le Sorélois. Les murs du vieux marché étant à terre, il fallait déblayer le terrain et corder cette énorme quantité de briques. A cet effet, l'entrepreneur engagea une foule de petits gamins qui s'escrimèrent à qui mieux mieux durant toute l'avant-midi. Après dîner, l'un d'eux s'avisait de demander combien on leur donnerait par jour. "50 cents," fut la réponse. Merci, s'écrièrent-ils en chœur, nous faisons autant d'ouvrage que les hommes, il nous faut quatre chelins. Ils se formèrent en procession et se mirent en grève. Inutile de dire qu'il y a eu plus d'éclats de rire que de sang versé.

PERDUS EN MER.—La goëlette Tiber, arrivée le 9 à Halifax, allant à Louisbourg, avait à son bord deux marins malades qui ont été sauvés au moment où ils allaient périr d'épuisement, la veille, en mer, dans une légère embarcation.

Ce sont James Venow et Thomas Ernest, de la goëlette Louise Maud, qui faisait la pêche sur les bancs de la Hava. Ils avaient abandonné cette goëlette, samedi, vers quatre heures de l'après-midi, pour aller en excursion. Un brouillard épais couvrit bientôt la mer. Quand ils songèrent à retourner à la goëlette, ils ne purent la retrouver. Dans leur embarcation, sans eau, sans vivres, aucun bâtiment n'était en vue, et voyant l'obscurité se faire avec des signes de tempête, leur position devint alarmante. Ils firent tous leurs efforts pour retrouver leur goëlette, mais inutilement.

Avant minuit, la tempête éclata et les deux naufragés durent employer toutes leurs forces pour tenir l'embarcation le nez au vent afin de l'empêcher d'être engloutie. Fréquemment des piquets de mer embarquaient beaucoup d'eau à bord, mais ils travaillaient avec énergie et quand le jour parut ils flottaient encore sur l'eau, mais leur travail les avait à peu près épuisés. Ils étaient à 70 milles de la terre la plus proche, et il n'y avait aucune voile en vue. Ils se décidèrent à gagner la côte, et cette tâche fut dévolue principalement à Venow qui est un homme robuste et fort. Dimanche et lundi furent des jours orageux surtout pendant la nuit, et l'embarcation n'avancait pas, et les deux hommes sentaient la fin venir et s'affaiblissaient rapidement. Venow n'avait pas goûté un moment de repos depuis le vendredi. Ernest avait pu dormir quelque peu.

Le temps s'éclaircit ainsi jusqu'à mardi après-midi; ils étaient alors à 10 milles de Jeddore, à l'est de Halifax, ayant parcouru 60 milles depuis leur départ. Une goëlette parut en vue et ils s'efforcèrent d'attirer son attention en criant et en élevant leurs rames, mais leurs signaux ne furent pas remarqués dans le lointain. Deux heures plus tard une autre goëlette, la Tiber, vint en vue et ils réussirent à se faire entendre. C'étaient les derniers efforts de Venow; trois fois il était tombé dans le canot et deux fois son compagnon l'avait relevé. La troisième fois il tomba sans connaissance au fond de l'embarcation. Il fut transporté à bord et on lui administra des stimu-

lants, mais il ne reprit ses sens que vers le soir. Ils ont reçu les soins les plus pressés du capitaine Townsend et ils sont mieux, mais encore bien faibles. Ces deux pêcheurs sont de la baie Mahone.

POIGNARD EMPOISONNÉ.—Le Var mentionne un affreux malheur qui vient d'arriver à Nice, à la famille du comte de Belmont:

M. de Belmont avait fait, avant son mariage, un long voyage en Océanie, et avait réuni chez lui une collection d'armes rares, depuis le poignard du Malais jusqu'à la zagaie du Polynésien.

Il avait laissé ses deux enfants, Albert et Rodolphe, âgés de huit et douze ans, jouant dans son cabinet. En rentrant, il trouva le plus jeune se roulant par terre, en proie à d'affreuses convulsions et poussant des cris de douleur.

Les deux enfants, pour jouer, avaient détaché de la panoplie deux poignards, dont l'un avait la lame empoisonnée. Une petite piqure au poignet avait suffi pour amener la scène que nous venons de dépeindre.

Malgré la plus énergique médication, le pauvre enfant est mort dans d'atroces souffrances. Le médecin a déclaré que le poison qui recouvrait la lame du poignard lui était totalement inconnu.

MORT D'UN PATRIARCHE.—Le nègre Adam Harmless, qui était l'homme le plus vieux des Etats du Sud, et probablement de tous les Etats-Unis, est mort dimanche, le 5, en sa résidence, à McKinney, Texas, âgé de 120 ans.

HISTOIRE D'UN PARAPLUIE.—Pendant l'orage d'avant-hier, un citoyen d'Hoboken d'une corpulence extraordinaire, qui était en excursion à Staten Island, a cherché un refuge contre la pluie et les moustiques dans un des principaux hôtels de Grant City. Avant de monter au 1er étage, il a déposé son parapluie tout ouvert dans un coin du corridor du rez-de-chaussée, afin de le faire sécher, et il a eu la précaution d'épingler sur ce meuble, qui était en soie de Lyon, un morceau de papier avec ces mots: "Hands off. Ce parapluie appartient à un gaillard qui peut donner un coup de poing de 250 livres. Il sera de retour dans 15 minutes."

En effet, un quart d'heure plus tard, le contribuable d'Hoboken, réconforté par un verre d'absinthe, est redescendu, faisant gémir l'escalier sous le poids de son corps. Il est devenu blême en constatant que son parapluie avait disparu.

Mais la note avait été laissée en évidence au milieu de la dernière marche de l'escalier, avec le post scriptum suivant écrit au crayon: "Ce parapluie a été pris par un pelestrian qui fait aisément ses 10 milles à l'heure. Inutile d'attendre son retour."

LA LOGIQUE A BÉBÉ.—Un moutard de quatre ans fait une sottise qui mérite une punition. Son père lui donne deux petites tapes.

Bébé avec hauteur: "Je n'ai fait qu'une sottise et tu me donnes deux claques."

NAIVETÉ ENFANTINE.—Une petite fille joue avec un ballon. Tout à coup, elle s'approche de sa mère: "Maman, ne m'as-tu pas dit que mon frère Georges était au ciel avec les anges?"

Oui, mon enfant. La petite fille réfléchit un instant, puis lâche le ballon.

—Il va monter au ciel, dit-elle, et mon petit frère jouera avec.

LES ENFANTS TERRIBLES.—M. Prudhomme, en visite chez une dame, fait sauter sur ses genoux le petit Arthur, bambin de dix ans qui montre de grandes dispositions pour l'équitation. —Hop, hop, hop, hop! Ça t'amuse-t-il, mon jeune ami? —Oui, monsieur, fait Arthur... mais pas tant que sur un vrai âne!

LA DÉPRESSION DES FACULTÉS intellectuelles et physiques, et toutes les maladies découlant d'une digestion insuffisante ou nulle, sont instantanément arrêtées et guéries par l'usage immédiat de l'Emulsion d'huile de foie de morue et d'hypophosphites, etc., de Puttner.

LA MOISSON AU CANADA.—Le bon peuple canadien doit être surpris en apprenant que la récolte du blé a énormément augmenté en Canada. Nul doute que les partisans de la politique nationale n'attribuent cette augmentation à la Protection, mais seul l'Extricateur des cors sans douleur de Puttner en est la cause. Il enlève plus de cors dans l'espace d'un acre que tout l'univers ne peut produire de blé. Il est sans danger, sûr et sans douleur. N'acceptez pas de substitution. Seulement 25 cts. Essayez-le: nous vous garantissons une bonne moisson.